

**FORMULAIRE DE VERSEMENT DU 1 %  
À LA MUTUELLE DE FORMATION DE L'ACQ (CEFACQ)  
Année financière 2022**

Numéro de certificat de la Mutuelle de formation de l'ACQ : 8822-18115

**Indications :** Veuillez remplir tous les champs du présent document et joindre un chèque à l'ordre du CEFACQ ou par paiement électronique.

Nom de l'entreprise :	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) :	
Adresse de l'entreprise :	
Personne responsable à contacter :	
Numéro de téléphone de la personne responsable :	
Adresse courriel de la personne responsable :	
Montant versé à la Mutuelle de formation de l'ACQ - CEFACQ (incluant les taxes) :	

Par la présente, l'entreprise \_\_\_\_\_ verse auprès du CEFACQ le montant de \_\_\_\_\_ \$ (incluant les taxes). Au même titre que la cotisation au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO), ce versement est comptabilisable dans le cadre de l'obligation de formation découlant de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Loi du 1 %).

En vertu du Règlement sur les mutuelles de formation, l'entreprise qui choisit d'effectuer un versement au titre de son 1 % à une mutuelle de formation est tenue de payer **La taxe de vente du Québec (TVQ) et la taxe sur les produits et services (TPS)** sur les sommes versées.

**Extrait du guide du relevé 1 – Revenus d'emploi et revenus divers, p. 58**

Les versements que vous avez faits à une mutuelle de formation reconnue par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale ou les dépenses engagées pour une telle mutuelle sont également admis, à titre de dépenses pour votre personnel.

LFDRCMO 5, 6 et 8 LFDRCMO (r. 3) 1 et (r.7) 1

Signé, à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature

**N.B :** Une attestation de versement sera émise pour confirmer tout versement effectué auprès de la Mutuelle de formation de l'ACQ (CEFACQ).

**Faire parvenir le chèque à l'ordre du CEFACQ, au 9200, boul. Métropolitain Est, Montréal, Qc, H1K 4L2 – avant le 28 février**

**Pour les paiements électroniques du 1 % de formation - Banque Laurentienne**

Nom du Bénéficiaire: Centre d'excellence en formation de l'ACQ.

# Transit: 00731

# Institution: 039

# Compte: 499828-01

Veuillez envoyer votre confirmation de paiement électronique à l'adresse courriel suivante : [tardym@acq.org](mailto:tardym@acq.org)

# TPS : 835992835

# TVQ : 1218906270